

Adresse de la société républicaine de Gisors (Eure), lors de la séance du 28 vendémiaire an III (19 octobre 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Adresse de la société républicaine de Gisors (Eure), lors de la séance du 28 vendémiaire an III (19 octobre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIX - Du 18 vendémiaire au 2 brumaire an III (9 au 23 octobre 1794) Paris : CNRS éditions, 1995. pp. 267-268;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1995\\_num\\_99\\_1\\_17809\\_t1\\_0267\\_0000\\_5](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1995_num_99_1_17809_t1_0267_0000_5)

---

Fichier pdf généré le 07/10/2019

Citoyen représentant,

Tu trouves ci-incluse l'adresse de la société républicaine de Guîtres à la Convention nationale. Elle espère que tu mettras le plutôt possible sous ses yeux cette expression fidelle des sentiments patriotiques qui animent la société. Ton zèle et ton dévouement à l'intérêt public lui en sont des garants assurés.

MAURICE, *président*, BESSON,  
LOIZEAU, BONNEVAL, *secrétaires*.

[*La société populaire de Guîtres, département du Bec-d'Ambès, à la Convention nationale*] (7)

Liberté Egalité

Citoyens représentans,

La Convention fut toujours notre centre et la mort seule peut rompre les liens qui nous attachent invariablement à elle; le crise où nous nous trouvons ne fait que resserrer de plus en plus ces liens sacrés.

Représentans d'un grand peuple qui a juré d'être libre, restés à votre poste avec courage, nous avons la force de vous y soutenir; n'écoutez ny les modérés qui conduisent la patrie à une mort lente, ny les exagérés qui en ont juré la destruction la plus prompte; reconnaissez toujours pour patriotes ceux qui se sont prononcés avec énergie en faveur de la révolution, et qui par là se sont montrés dignes de toute la confiance du peuple; discernés aussy ceux qui ont obéi constamment aux lois sans murmurer, déclarés que tout ce qui est bon appartient à la République et qu'il n'y a que les méchants qu'elle doit rejeter de son sein, en s'assurant des hommes qui pourraient lui être dangereux, vous ajouterez à la gloire d'avoir fondé la république celle de l'avoir sauvée cent fois.

MAURICE, *président*, BESSON, LOIZEAU,  
RICHON fils, BONNEVAL, *secrétaires*.

e

*La société populaire de Nemours, département de Seine-et-Marne, à la Convention nationale* (8).

Citoyens représentans,

Et nous aussy, nous demandons le maintien du gouvernement révolutionnaire, parce que nous le croyons nécessaire pour amener plus sûrement le vaisseau de la république au port; mais nous demandons que la justice seule en dirige tous les mouvemens; qu'il soit terrible

pour les méchants, et la sauvegarde de l'innocence! L'expérience ne nous a que trop appris que la terreur est l'arme de la tyrannie, ou l'aliment de l'intrigue et de l'arbitraire; ce système ne sympathisera jamais avec la morale, qui fut toujours l'ennemie de l'injustice et la première science des hommes libres: justice sévère et impartiale, voilà ce que nous demandons; guerre aux fripons, aux intrigans et aux hypocrites, voilà notre voeu très prononcé; respect à la loi et dévouement sans bornes à la représentation nationale, voilà et tel sera toujours notre seul point de ralliement. La liberté et l'égalité sont profondément gravées dans nos cœurs; et forts de nos principes, l'unité et l'indivisibilité de la République, que nous avons tous juré de maintenir, nous rendront toujours étrangers à tout autre parti que celui de la liberté et de la représentation nationale; c'est d'elle seule qu'en enfans bien nés de la liberté nous voulons recevoir le mouvement comme nous en avons reçu la vie.

Représentans, continuez à marcher d'un pas ferme dans la carrière que vous avez à parcourir. Laissez pour toujours derrière vous tous les hommes, et que la patrie soit le seul objet de vos travaux et de vos méditations. Ravivez la morale publique par l'instruction, et ne souffrez plus que le système de terreur vienne la corrompre. Rouvrez les sources de la fortune publique, en dégageant l'agriculture et le commerce des entraves qu'y apporte chaque jour le système mal combiné des réquisitions et des préhensions. Dirigez sans cesse les sociétés populaires vers le seul but de leur institution: attachez-les, par ce moyen, de plus en plus aux principes, pour les détacher des passions et de l'intrigue. Rendez à la vertu et aux talens les places usurpées par l'ignorance et l'ambition. Punissez sévèrement tous les traîtres. Rendez à la société tous ceux qui n'ont été que foibles ou égarés. Organisez promptement des fêtes et des jeux publics, pour provoquer la réunion des citoyens le décadi, et remplir, par des idées républicaines, le vuide que laisse dans l'âme de plusieurs l'absence des idées religieuses. Enfin, donnez à l'opinion et à la presse une liberté qui n'ait d'autre limite que la calomnie; alors la république sera consolidée.

f

[*La société républicaine de Gisors, département de l'Eure, à la Convention nationale, du 16 vendémiaire an III*] (9)

Citoyens représentans du peuple français,

Les républicains de Gisors ont juré la liberté et la république, sans la Convention nationale, point de liberté, point de république, ils vous jurent donc de vous rester invariablement unis

(7) C 322, pl. 1355, p. 20. *Bull.*, 29 vend.

(8) *Bull.*, 28 vend.; *Moniteur*, XXII, 297; *Débats*, n° 758, 429-430; *M. U.*, XLV, 6.

(9) C 322, pl. 1355, p. 16. *Bull.*, 29 vend. (suppl.); *M. U.*, XLV, 42.

en dépit de toutes les factions et de toutes les intrigues et de répéter sans cesse avec vous. Vive la République et périssent les tyrans.

LEFEBVRE, *président*,  
BROC, *secrétaire*.

### g

[*La société populaire de Gournay, département de Seine-Inférieure, à la Convention nationale, du 15 vendémiaire an III*] (10)

Citoyens représentans,

Sans cesse attachés à connaître l'esprit dont est animée la Convention, lui seul fut toujours notre guide : sans jamais nous écarter des bornes que la loi nous a prescrites, nous nous sommes toujours laissés conduire par l'impulsion que vous avez donnée au gouvernement républicain : les manœuvres des intriguans n'ont jamais fait sur nous la moindre impression ; enfin la Convention sera toujours notre centre, notre espoir et notre égide.

Il fut un temps où nous gémissions de la prépondérance du féroce Robespierre, mais son règne affreux est anéanti avec son infâme vie, et bientôt grâce à votre énergie, la justice a attéré la barbarie. Continuez, dignes représentans, et soyez certains que les françois ne se lassent pas de vous voir au poste où la liberté, la justice et l'équité président.

Pour la société populaire de Gournay.

STABEURALL, *président*,  
ANQUETIN, PEIRE, *secrétaires*.

### h

[*Les sans-culottes de la société populaire de Plauzat, département du Puy-de-Dôme, à la Convention nationale, s.d.*] (11)

Guerre éternelle aux traîtres  
Mort aux tyrans  
Liberté      Égalité

Représentans du peuple françois,

La société populaire de Plauzat instruite par votre bulletin du complot horriblement ourdi par les perfides Robespierre, Saint-Just, Couthon et leurs infâmes adhérens, a été frappée d'étonnement ; et l'âme républicaine de chacun de ses membres a frémi d'indignation et d'horreur.

Mais enfin, l'ambition machiavélique de ces hommes audacieux et pervers vient de périr avec eux...

(10) C 322, pl. 1355, p. 15. Mention au *Bull.*, 29 vend. (suppl.); *M. U.*, XLV, 42.

(11) C 322, pl. 1355, p. 14, reçu le 17 vendémiaire.

O patrie ! quels monstres s'étoient donc engendrés dans ton sein ! en une nuit, ces âmes froides et cadavéreuses, t'auroient impitoyablement déchirée, dillapidée ! Mais le génie tutélaire de tes vrais et intrépides enfans, nous a encore une fois épargné cette affreuse calamité... Les barbares assassins ont subi la peine due à leurs forfaits inouis. Leur tête criminelle est tombée sous le glaive de la loi... ils ne sont plus.

Braves représentans du peuple, agréez donc l'assurance civique de la satisfaction complète que nos coeurs ont éprouvée, en apprenant le prompt et juste châtiment du crime des mortels abominables qui avoient osé tenter de nous replonger dans l'esclavage, d'où votre énergie et votre courage infatigable nous ont sortis de nouveau.

Et vous, vertueux parisiens, qui avez si bien mérité de la patrie, ne vous découragez pas : que votre active et clairvoyante sollicitude ne cesse de veiller sur cette mère commune ; et d'écarter tous les dangers qu'elle pourroit courir encore... Et nous dirons tous avec transport, comme aujourd'hui nous le crions : haine implacable aux conspirateurs factieux, aux égoïstes mercenaires ; mort aux tyrans et aux traîtres... vive la Convention nationale, vive à jamais l'unité et l'indivisibilité de la République démocratique.

GEORGE, *président*, DABEUF, *secrétaire*  
et une vingtaine de signatures.

## 2

**La société populaire de Dunkerque fait part à la Convention nationale qu'elle a armé et équipé un second cavalier, qui va partir pour aller rejoindre ses camarades de l'armée du Nord ; elle l'assure de son entier dévouement, qu'elle a toute sa confiance, qu'elle a toujours été et sera toujours son unique point de ralliement, et jure de ne jamais souffrir que qui que ce soit ose rivaliser avec elle ou attenter à l'autorité dont la nation l'a investie.**

**Mention honorable, insertion au bulletin** (12).

[*La société populaire de Dunkerque, département du Nord, à la Convention nationale, du 23 vendémiaire an III*] (13)

Représentans,

L'énergie et le courage que vous avez déployé dans les circonstances difficiles et critiques qui jusqu'à présent ont accompagné l'établissement

(12) P.-V., XLVII, 253-254. *Bull.*, 3 brum. (suppl.); *C. Eg.*, n° 799; *J. Fr.*, n° 754; *M. U.*, XLIV, 444.

(13) C 322, pl. 1355, p. 24.